

## **Appel de propositions – Occasion d'affaires**

### Gestion et exploitation d'un restaurant à la plage des Cantons

**Magog, le 24 septembre 2025** – La Ville de Magog lance un appel de propositions pour la gestion et l'exploitation du lieu de restauration situé au 125, chemin de la Plage-des-Cantons. Il s'agit d'une opportunité pour un restaurateur de la région de faire connaître son offre de services dans un lieu récrétouristique animé. Les personnes qui souhaitent déposer une proposition ont jusqu'au lundi 15 décembre 2025. Tous les détails sont disponibles au [ville.magog.qc.ca/appel-propositions-batiment-plage-cantons](http://ville.magog.qc.ca/appel-propositions-batiment-plage-cantons).

La plage des Cantons est un lieu récrétouristique très fréquenté qui accueille une multitude d'activités sportives et de loisirs : plage publique, aire de jeux, terrains de volleyball de plage, location d'embarcations nautiques, marché public et bien plus. L'opérateur de ce lieu de restauration aura le mandat d'offrir un service de restauration de qualité, original et s'intégrant à l'offre alimentaire déjà implantée sur le territoire de Magog.

En avril dernier, la Ville de Magog annonçait des investissements majeurs de plus de 4 M\$ pour bonifier l'expérience des citoyens et des visiteurs dans ce secteur. Parmi les travaux prévus, notons la rénovation et l'agrandissement du bâtiment principal ainsi que du bloc sanitaire pour offrir des espaces conviviaux, multifonctionnels et accessibles aux citoyens et aux visiteurs. Les travaux se poursuivront jusqu'à l'été 2026.

La réfection du bâtiment de services amène la Ville de Magog à lancer un appel de propositions pour l'opération d'un restaurant dans le futur local rénové. L'entreprise retenue aura accès à une zone de stationnement, une terrasse extérieure et un espace intérieur de 303 mètres carrés. Ce dernier comprend un espace de rangement, une chambre froide, une salle de bain, un bureau, un espace cuisine ainsi qu'une salle à manger. La date d'ouverture du futur restaurant est à la discrédition des promoteurs, mais devra avoir lieu au plus tard le 1<sup>er</sup> mai 2027.

Les projets soumis seront évalués par le conseil municipal selon les critères suivants :

- Qualité, originalité et complémentarité avec l'offre alimentaire locale du projet et de l'expérience client;
- Expérience et crédibilité des gestionnaires et promoteur;



- Solidité financière, qualité du dossier de présentation et provenance des promoteurs.

Pour toutes questions relatives à l'appel de propositions, les soumissionnaires sont invités à communiquer avec M. Alain Gamache, conseiller au développement économique à la Ville de Magog, au 819-843-3333, poste 363, ou par courriel à [a.gamache@ville.magog.qc.ca](mailto:a.gamache@ville.magog.qc.ca).

#### **Pour soumettre une proposition**

Les personnes et les entreprises intéressées à soumettre une proposition doivent faire parvenir leur offre à M<sup>me</sup> Sonia Robert par courriel à [s.robert@ville.magog.qc.ca](mailto:s.robert@ville.magog.qc.ca) avant le lundi 15 décembre 2025.

Pour en savoir plus, les soumissionnaires sont invités à consulter le [ville.magog.qc.ca/appel-propositions-batiment-plage-cantons](http://ville.magog.qc.ca/appel-propositions-batiment-plage-cantons).

- 30 -

#### **Source et information :**

Direction des communications, technologies et services aux citoyens  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 444

